

Appels à projets COLIBRI & LARINAE
Questions / Réponses
Amphithéâtre Victor – mercredi 25 mai 2022

1. Étant donnés les critères de faible coût récurrent, comment comptez-vous éliminer les solutions non souhaitées ?

Il n'y a pas de solution non souhaitée. Les critères de sélection sont détaillés dans les différents appels à projets et permettront de classer les différentes propositions en fonction de leur intérêt pour le ministère des armées, en particulier une attention toute particulière sera portée aux restrictions d'exportation et d'utilisation, afin de faciliter une intégration ultérieure dans des systèmes d'armes souverains.

2. Comment allez-vous intégrer des technologies éprouvées dans les solutions proposées, inconnues des dronistes civils ?

L'AID ne va pas intégrer de technologies, mais évaluer des propositions industrielles qui devront démontrer toute leur pertinence, en particulier concernant l'adéquation du « porteur » avec les finalités visées. Nous allons nous appuyer sur la connaissance et l'analyse de nos experts qui pourront lors du speed-meeting, donner lieu à un approfondissement plus direct avec les porteurs des différents projets.

3. Avez-vous un budget maximum par projet en tête, comme il a pu y en avoir précédemment sur les appels à projets de l'AID ?

Non, mais l'un des critères clés reste le coût récurrent du système.

4. Cherchez-vous à avoir des projets collaboratifs montés avec des startups ?

Les appels à projets sont ouverts à tout type d'opérateur, donc y compris à des projets collaboratifs montés avec des startups.

5. Dans le cadre des *speed meetings*, envisagez-vous de rassembler des consortiums ayant soumis des projets différents ?

Nous n'intervenons pas sur la constitution des consortiums.

6. Il y a-t-il un intérêt à présenter des briques communes entre LARINAE et COLIBRI ?

Pour se conformer au formalisme de la consultation, il est nécessaire de bien séparer les projets afin qu'ils soient indépendants. Si des synergies devaient exister entre deux propositions, elles pourraient être précisées mais ne pourront constituer un avantage dans la sélection du projet.

7. Sera-t-il envisageable de réaliser des démonstrations à l'étranger ?

Il n'y a pas de restrictions sur ce point, mais les coûts de déplacement de l'administration seront pris en compte dans l'analyse des résultats.

8. Est-il possible d'être membre de plusieurs consortiums dépositaires de projet ?

Oui. Il n'y a pas de restriction de participation, que ce soit seul, en consortium, en tant que leader, sous-traitant ou fournisseur.

9. Quelles suites est-il prévu de donner aux projets COLIBRI et LARINAE ?

Le but est d'équiper les forces à terme. Nous espérons pouvoir lancer un plan d'acquisition sur la partie COLIBRI. LARINAE semble plus exploratoire et vise dans un premier temps à

orienter les besoins. Ces orientations seront confirmées ou infirmées en fonction de la qualité et de la maturité des projets effectivement déposés.

10. Les démonstrateurs devront-ils être focalisés sur la démonstration de la capacité d'élongation ?

Ce n'est pas l'objectif central des démonstrations, il sera probablement compliqué de réussir à proposer une démonstration permettant de tenir 60 minutes en vol. Les démonstrations doivent illustrer les capacités du système et ne font pas office de qualification des performances. L'autonomie et l'élongation constituant deux performances clés, elles feront l'objet d'une analyse toute particulière. Tout complément proposé au sein du projet pour sécuriser leur atteinte (vol sans charge utile militaire par exemple) sera valorisé.

11. Les autorisations d'essai pour faire voler un drone en GNSS-denied sur un espace limité sont compliquées à obtenir. Le ministère pourra-t-il aider à l'obtention d'un cadre de démonstration ?

La participation de l'Administration doit être limitée autant que possible, mais sur certaines demandes, l'administration pourra apporter un appui (comme des demandes de fréquence par exemple). Il n'est par ailleurs pas imposé de faire voler un drone dans un tel environnement, la démonstration de cette fonctionnalité pourra s'effectuer de manière dissociée.

12. À l'issue des démonstrations et sous réserve d'une maturité suffisante de la solution proposée, un projet pourra-t-il être orienté vers une acquisition par la DGA, ou devra-t-il faire l'objet d'un marché en compétition ?

Il n'est pas prévu d'acquisition dans les marchés, une nouvelle procédure d'acquisition devra donc être lancée.

13. La notion de « robustesse » correspond-elle à des spécifications techniques précises, en termes de contraintes physiques ou de navigabilité ?

Non, ce n'est pas précisé dans les appels à projets. Il s'agit de prendre en compte les risques liés au vol, aux différentes vulnérabilités susceptibles d'être rencontrées en opération dans les différentes phases de vie, ou au durcissement nécessaire pour assurer un emploi large et non contraint du produit. Il sera primordial de garantir la sécurité de la démonstration en vol, qui fera l'objet d'une attention particulière.

14. Dans la volonté d'une solution souveraine, à quels pays est ouvert l'appel à projets ?

Les appels à projets sont ouverts à tout type d'opérateur, de toute nationalité.

15. Le projet LARINAE mentionne la neutralisation de véhicules blindés. S'agit-il ici d'un blindage 'léger' ou de blindage lourd (char par exemple) ? Y a-t-il des spécifications ou normes précises qui sont visées ?

Il ne s'agit pas de blindage lourd, et nous n'avons pas spécifié de normes. La justification des effets de la charge active est à la charge du candidat.

16. Pour les acteurs qui n'ont pas d'expertise dans les charges actives, est-il possible de spécifier les caractéristiques (volume et masse par exemple) d'une charge envisagée ?

Non, pour éviter de trop orienter la solution. De plus une solution intégrée est recherchée, la responsabilité de l'architecture du système ne pourra incomber à l'administration. Il est conseillé de se rapprocher d'experts dans ce domaine.

17. Par extension, l'appel à projets est-il limité de fait aux industriels de l'armement ?

Nous souhaitons mettre en avant la collaboration drone/pyrotechnie, sans que cela ne se limite aux industriels de la base industrielle et technologique de défense.

18. Est-il attendu d'obtenir des autorisations de vol civiles pour le démonstrateur ?

Oui, autant que possible.

19. Est-il possible de disposer d'une liste des personnes présentes dans le but d'entamer des dialogues pour la formation de consortiums ?

Vous pouvez nous adresser une demande pour recevoir la liste des personnes/entités ayant accepté de diffuser leur coordonnées à cette adresse : [agence-innovation-defense-aap.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:aap.contact.fct@intradef.gouv.fr)

20. Est-il possible de répondre à l'appel avec une technologie déjà présente sur étagère ?

C'est possible, mais nos critères d'évaluation prennent en compte l'originalité du projet.

21. L'aspect opérationnel est-il pris en compte ? Des opérationnels vont-ils participer aux démonstrations ?

Oui, les opérationnels sont inclus dans l'équipe qui analyse des dossiers et participeront aux démonstrations.